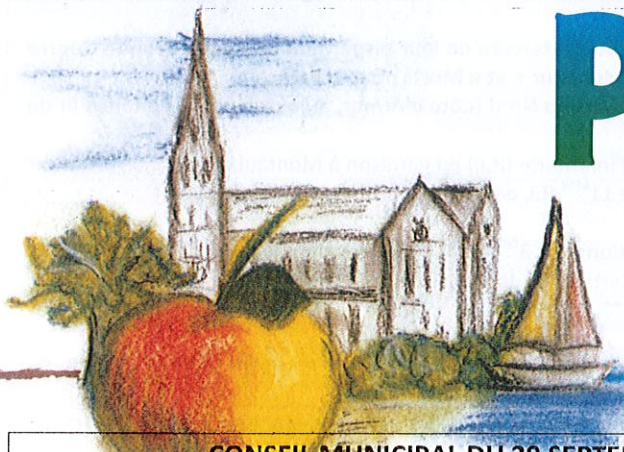


PLEUDIHEN

Village



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

Mr BOIXIERE David, maire de la commune depuis le 23 septembre, a précisé les fonctions des adjoints et leurs horaires de permanence.

| | FONCTIONS | PERMANENCE |
|----------------------|--|---------------------------------------|
| BOIXIERE David | Maire | Lundi de 9h à 11h |
| PANGAULT Bertrand | 1 ^{er} adjoint : Affaires générales, Affaires sociales, CCAS, maison de retraite, cimetière | Mercredi, de 9h à 11h |
| MEHEUST Véronique | 2 ^{ème} adjoint : Urbanisme, PLU, PLH | Sur rendez-vous |
| HULAUD Jean-François | 3 ^{ème} adjoint : Travaux, SIVOM (vice-président) | Jeudi, de 9h à 10h et sur rendez-vous |
| BONNETE Geneviève | 4 ^{ème} adjoint : Culture, animation, communication | Mardi, de 14h à 15h |
| JUIN Didier | 5 ^{ème} adjoint : Entretien et fonctionnement des bâtiments communaux | Lundi, de 15h à 16h30 |
| PRIE Nathalie | 6 ^{ème} adjoint : Petite enfance, cantine, ALSH, affaires et rythmes scolaires | Sur rendez-vous |

Mr le Maire a ensuite nommé les conseillers délégués

| | |
|-------------------|--|
| CHOUIN Pierre | Conseiller délégué : Environnement et aux sentiers |
| ROBIN Patrice | Conseiller délégué : Associations, gestion des mouillages |
| MALABEUX Isabelle | Conseiller délégué : Animation, communication En lien avec Me BONNETE |

Mr le Maire a ensuite rappelé qu'il était le président de toutes les commissions et il a fait part de leur composition qui reste identique à celle de 2014 en considérant que Véronique DELHINGER remplace Jean-Yves PRIE dans les commissions municipales.

Le Conseil Municipal a fixé le régime des indemnités de fonction, celles-ci sont les mêmes que celles votées en 2014 et le Conseil Municipal sur proposition de Bertrand PANGAULT a ensuite voté les délégations à Mr le Maire.

Le Conseil Municipal a ensuite adopté, à l'unanimité, le programme de voirie 2016 qui concerne la route de Mousson, le chemin des écoliers et les ruelles du lotissement des Champs du Bourg. Pour le chemin des écoliers et les ruelles, la commission a retenu l'utilisation de l'enrobé classique, car le sable ciment n'a pas une bonne tenue dans le temps et nécessite un entretien manuel des surfaces. La proposition d'utiliser l'enrobé a été adoptée par tous les élus. Le marché a été attribué à la société SPTP de Ploufragan pour un montant HT de 31 175,53€, il sera demandé une participation de 3 561,20€ à la commune de Miniac-Morvan pour la réalisation de la partie commune de la route de Mousson.

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de souscrire une ligne de trésorerie de 200 000€ auprès du Crédit Agricole, pour permettre de faire face à d'éventuels aléas.

Mr PANGAULT Bertrand a ensuite présenté des modifications mineures mais indispensables tant pour le règlement du cimetière que pour celui de la salle des fêtes ; ces modifications ont été votées à l'unanimité.

Pour le cimetière, il est autorisé le scellement d'une urne funéraire inaltérable sur une tombe. Pour la salle des fêtes, il sera désormais demandé pour toute location une caution de 200€ et une attestation d'assurance responsabilité civile. L'absence de mise en conformité dans les 15 jours entrainera l'annulation de la demande de location.

Mr le Maire a annoncé qu'après 26 ans au sein du corps des sapeurs-pompiers, il a présenté sa démission, sa nouvelle fonction lui interdisant d'exercer cette activité.

M. Bertrand PANGAULT, 1^{er} Adjoint

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
DINAN COMMUNAUTE

DINAN COMMUNAUTE
ELABORE SON PROJET
DE TERRITOIRE



Ciné débat : 2030 quel développement pour notre territoire ?

Lundi 10 octobre - 20h - Emeraude Cinémas à Dinan. Entrée libre

Diffusion des reportages diffusés par la compagnie des Urbanismes, extrait du DVD "Depuis la nuit des temps". Echanges et débat à suivre.

07/10/2016 n°1869

www.pleudihen.fr

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

| | | |
|----------|------------|---------|
| Mardi | 9h-12h | |
| Mercredi | 9h-12h | 14h-18h |
| Jeudi | | 14h-18h |
| Vendredi | 9h30-12h | |
| Samedi | 9h30-12h30 | |

EXPOSITION – Jusqu'au 29 octobre - Exposition photographique de René Brillant.

Quelmer entre peinture et photographie

« J'ai toujours été fasciné par les épaves de bateaux. Le premier cimetière que j'ai découvert est celui de Camaret. Résidant depuis 3 années sur les bords de la Rance, j'ai le plaisir de me rendre très souvent à Quelmer. Je peux suivre l'inexorable évolution de la disparition des bateaux échoués. Souvent, on s'interroge sur mes photographies : photo ou peinture ? J'ai donc volontairement rapproché sur le même support un effet peinture mêlé à une vision plus réaliste. »

René Brillant

Exposition visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le jeudi de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : mardi 18 octobre. Dans le bourg : tous les mardis.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

« Au jour du centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

BOURDAIS Jean - Né le 2 décembre 1896 à Saint-Caradec près de Loudéac dans les Côtes du Nord (Côte d'Armor, aujourd'hui). Fils de Jean et de Marie CHOUIN, il est domicilié au bourg de Pleudihen.

Jean BOURDAIS est Soldat de la classe 1916 à la 1^{ère} compagnie du 20^{ème} Régiment d'Infanterie (R.I.) en garnison à Montauban (82000 / Quartier Général de Marmande). Compose la 66^{ème} Brigade d'Infanterie de Montauban avec le 11^{ème} R.I. de Montauban.

Le 20^{ème} R.I. combat :

- en 1914: **Bataille de Charleroi** du 21 au 23 août, à Buzancy, Yoncq, Mouzon. Opérations des 3^{ème} et 4^{ème} Armées dans la forêt de Luchy et sur la Meuse. **Bataille de la Marne** du 5 au 13 septembre : Humbauville, fermes de la Certine, de la Croix, de la Perrière. Maisons-en-Champagne, Songy, Coupéville, Poix, Tilloy, Croix-en-Champagne. **En Champagne** : Les Hurlus (20 décembre / Camp militaire de Suippes, actuel), Les tranchées Brunas (23 décembre).

- en 1915 : **en Champagne** à Perthes-les-Hurlus (16 au 23 février / Camp militaire de Suippes, actuel), côte 181, Ravin de la Goutte (avril). **En Artois** : à Thélus, Achicourt (mai à juillet) et d'août 1915 à mars 1916 : Agny, Bapaume, Saint-Sauveur.

- en 1916 : **en Lorraine** (mars à avril) à Champenoux, Erbéviller, Arracourt. **En Champagne** (mai à juillet) bois Allongé, butte du Mesnil (Camp militaire de Suippes, actuel). **A Verdun** (juillet à Août) : Ravin de la Folie, Thiaumont, Ravin des Vignes, Quatre cheminées. Puis jusqu'à novembre, toujours à Verdun, Côte du Poivre, fort de Douaumont.

Le soldat Jean BOURDAIS est tombé au « Champ d'Honneur » et « Mort pour la France » à la Côte d' Haudremont (une hauteur dans le Nord-Ouest de Verdun / Meuse) le 11 octobre 1916, à onze heures, par suite d'une blessure de guerre (balle à la tête), et inhumé au cimetière militaire de Glorieux (à Verdun-Ouest), dans la tombe n°127.

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

Le Comité Fêtes et Culture vous propose
Un LOTO le VENDREDI 7 OCTOBRE 2016 à 20h
à la salle des fêtes animé par Sylvie.

Nombreux lots et bons d'achat. Restauration sur place.

FETE DU BLE - Samedi 8 octobre à 20h30 aura lieu la soirée bilan de la FETE DU BLE et du concert à la salle des Fêtes. Un repas sera servi pour tous les bénévoles qui le souhaitent avec une participation de 7€ par adulte et de 3€ par enfant. Le film de la Fête sera projeté au cours de la soirée.

STADE PLEUDIHENNAIS

• **Vendredi 7/10 - Chpt FOOT LOISIR. Journée 3. Seniors (30 Ans et +)** se déplacent à l'US LANVALLY Foot, à 21h.

• **Samedi 8/10 - Coupe de BRETAGNE. Journée 3. U 15 A (PH)** reçoivent RANNEE la GUERCHE 1 (DH), à 14h. Terrain synth. **Football à 8 de DISTRICT. Journée 2. U13 (N1)** reçoivent le FC LAMBALLE 1, à 12h. Terrain synth. **U12 (N2)** se déplacent au FC PLELAN VILDE 1, à 10h30. **U12 (N3) : EXEMPTS. U12/13 (N4)** reçoivent l'ALS TRELAT TADEN 2, à 12h. Terrain synth. **Ecole de Football. U11 A-B : EXEMPTS. U10 A-B et U10/11 :** Plateaux à BRUSVILY de 14h à 16h. **U9 (5 équipes) :** Plateaux à PLEUDIHEN de 10h à 12h. Terrain en herbe. **U8 (3 équipes) :** Plateaux à PLOUER à 10h. **U6/7(5 équipes) :** Plateaux à TADEN de 14h à 16h.

• Dimanche 9 OCTOBRE

Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 9 octobre à partir de 15h** au stade rue du val d'orient (terrain en herbe avec la tribune) pour assister au **5^{ème} tour de la 100^{ème} Coupe de France seniors**. Pour rappel, **le vainqueur de la dernière édition est le PSG !!!! le Stade Pleudihennais (DRH) recevra Lamballe F.C (DSE)**. 2 divisions séparent les protagonistes, un beau match en perspective puisque les 2 équipes pratiquent un football de qualité mais une seule en sortira vainqueur !!! Le début des festivités commencera vers 14h00 avec différentes animations (tombola, challenge, Escort kids, ...). Un kop rouge et noir (cheveux teintes, visage grime, corne de brume, trompette, ...) donnera de la voix pour encourager ses protégés, vous pouvez bien sûr en faire partie. On compte sur vous, allez le stade et à dimanche !!!

• **Challenge de DISTRICT. Journée 3. Seniors B (D1)** se déplacent au FC DINAN LEHON 4 (D2), à 12h30. Complexe GM Léhon.

RANCE JEUNESSE ANIMATION - BOURSE aux VETEMENTS - Jouets-Automne-Hiver. DEPOT - Mardi 11/10, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : 20 articles par personne chaussures comprises (propres, en bon état et repassés). 2€ par dépôt. **VENTE - Mardi 11/10**, de 18h à 20h et **mercredi 12/10**, de 9h à 16h. Paiement en espèces souhaité. **REPRISE - Jeudi 13/10**, de 14h à 17h. (Tout article non repris ce jour sera acquis à l'association RJA).

Les AMIS du PATRIMOINE – Section RANDONNEURS – Dimanche 9 octobre : De l'anse de la Richardais à l'usine marémotrice. Départ 14h30. 7 km. 2h. Contact : 02.96.83.33.43

Les RENDEZ-VOUS à la BIBLIOTHEQUE - Samedi 8 octobre.

Contes et rencontre avec René BRILLANT, photographe.

Thème : la mer, les épaves. Petits et grands sont conviés, à la bibliothèque, de 11h à 12h. Les enfants âgés de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte. GRATUIT. ☎ 02.96.88.20.55.

SERVICE JEUNESSE : vacances d'automne (du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre). Programme Espace Ados = 12 -17 ans : jeudi 20 oct – RDV 13H15. Retour : 16h15 – sortie laser game à St Malo. Prix : 12 €. Lundi 24 oct – RDV 9H45. Retour : 13h – sortie Thalasso à St Malo. Prix : 29 €. Jeudi 27 oct – RDV 13H30. Retour : 16h45 – sortie bowling. Prix : 11€. Vendredi 28 oct – RDV 14H15. Retour : 17h30 – sortie cinéma à Dinan. Prix : 6 €. Lundi 31 oct – RDV 9H40. Retour : 12h – karting. Prix : 45 €.

Accueil de loisirs = 3 - 11 ans. Programme disponible à la mairie. Renseignements : José Escanez 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

Vue du chasseur

On n'a plus la même image du chasseur qu'avant, des chasseurs il en faut, on doit pouvoir vivre en bonne cohabitation et respecter les règles.

Nous ne sommes pas là pour tout tuer.

Nous respectons les quotas, on régule aussi le gibier.

Quand les sangliers font des ravages dans le maïs, les prairies, les vergers ou les pelouses : on nous appelle, c'est le pourquoi des battues, même chose pour les renards qui visitent trop fréquemment les poulaillers.

On s'occupe aussi des ragondins, nuisibles pour l'environnement.

Afin de mieux gérer tout cela, nous effectuons des comptages chaque année pour évaluer le nombre de gibiers.

Nous ne lésinons pas sur la sécurité, à chaque battue, les consignes sont redonnées.

Chaque chasseur est responsable, respect entre chasseurs, propriétaires et agriculteurs, c'est une affaire de confiance pour que tout aille bien entre nous.

M. André DENOUAL, Président Société de chasse.

AMICALE LAIQUE – SAMEDI 29 OCTOBRE, à 20h – salle des fêtes de Pleudihen : traditionnelle soirée choucroute. Au menu : apéritif, choucroute garnie, salade-fromage, dessert, boisson comprise. Animation : Dominique MOISAN et son orchestre. Grande piste de danse. Réservations 02.96.83.32.05 ou louis.rouxel3@wanadoo.fr